



Compte-rendu de l'Assemblée spéciale des membres de La Fab u 24 novembre 2016

Présents : Louise Gauthier, Reid Mclachlan, Janice Colle6e, Danielle Pronovost, Jovette Champagne, Heather Evans, Kevin Burke, Katharine Fletcher

Absents : Shannon Langlois, Heath Baxa,

Membres : Environ une trentaine de membres ont assisté à la présente réunion, en plus des membres du conseil susmentionnés.

Mot de bienvenue de la présidente Louise Gauthier

Présentation des membres du Conseil d'administration

Sommaire :

Louise précise que le conseil est un « groupe de travail » composé d'un noyau de bénévoles qui participent sur une base régulière au bon fonctionnement de la Galerie et de la Boutique. Cependant, elle insiste sur le fait que nous avons un besoin urgent de la participation accrue des membres-bénévoles car nous, à titre de de coopérative d'artistes, la viabilité de notre organisation repose entièrement sur le soutien de nos membres.

Communications : Les membres ne lisent pas tous les courriels envoyés via MailChimp. Ce système, explique-t-elle dénombre les personnes qui ouvrent ou non les courriels ; de plus, certains membres ne reçoivent pas encore les courriels. D'autres n'ont, semble-t-il, pas accès à l'infolettre ; nous les prions de contacter art@culturechelsea.ca ou encore d'en discuter avec Jovette à la fin de la réunion.

Frais d'entretien courants : Le presbytère est un édifice patrimonial que les autorités paroissiales nous offrent en location pour la modique somme d'un dollar par année. Cependant, La Fab doit assumer les frais courants d'entretien des locaux : frais assez coûteux. Kevin Burke a travaillé ardemment à l'organisation d'équipes de bénévoles chargés des travaux de jardinage et il a exécuté plusieurs tâches ardues, notamment la peinture de la véranda.

Le Comité responsable de la Galerie assume une tâche énorme, notamment la gestion des expositions depuis l'accrochage des tableaux jusqu'au démantèlement. Les membres ont déjà déterminé les expositions de la prochaine année et ont commencé à contacter les artistes choisis. Réponse à la question formulée dans l'assistance au sujet de la contribution des visiteurs : nous disposons d'une boîte destinée à la réception des dons.

L'ouverture de la Boutique est assurée par les bénévoles ; le conseil d'administration de La Fab insiste à nouveau sur le besoin urgent de bénévoles susceptibles de garder la boutique ouverte et d'en assumer l'inventaire et d'autres tâches pertinentes. Au cours des mois de juin, juillet, août et septembre 2016, les recettes ont été plus élevées que les années précédentes, ce qui est une bonne nouvelle ; les résultats ne sont pas aussi bons en novembre, ni en janvier. Nous avons donc décidé de fermer La Fab au cours de ce dernier mois. M. Reid insiste sur le fait que la boutique assure la survivance de La Fab en tant que source de revenus. Il est d'avis qu'à défaut de bénévoles pour prendre en charge la Boutique (laquelle donne accès à la Galerie et aux studios à l'étage), nous devons nous interroger sérieusement sur la viabilité de La Fab en mars 2017. Jovette et Katharine font valoir l'importance de la boutique quant à la survie de La Fab. Katharine Fletcher mentionne qu'elle a vendu des articles aussi bien à la Boutique qu'à la Galerie et que ces deux entités servent directement à la vente de nos œuvres d'art en tant que membres d'une coopérative.

Finances et levée de fonds : Aucun comité n'a été formé en raison du manque d'intérêt soulevé par ces dossiers. Nous avons besoin d'aide pour mener à bien les projets qui en relèvent. Nous recherchons actuellement des fonds auprès des commerçants locaux et nous avons enregistré quelques succès ; nous vous ferons part du nom des donateurs dès que possible. Nous devons organiser des levées de fonds au cours de la prochaine année si nous désirons poursuivre nos activités.

Emploi d'été pour étudiants : Cet été, nous avons engagé une étudiante, ensuite une autre : elles se sont bien entendues et elles nous ont aidés à bien nous organiser.

Cotisations : Louise explique que le Conseil songe à instaurer un système de cotisations à deux paliers dont l'un prévoirait l'imposition d'un coût plus élevé pour les membres qui ne désirent pas faire du bénévolat. Sujet à discuter ultérieurement. Le Comité avait l'intention de remercier les bénévoles, mais comme nous ne disposons pas d'un système permettant de les retracer, cette proposition a été remise à plus tard : il faudrait mettre à la disposition des bénévoles un livre dans lequel chacun pourrait apposer sa signature et le nombre d'heures travaillées. Ainsi, nous pourrions avoir un aperçu de la situation.

La discussion se poursuit sur la cotisation à deux paliers. Certains estiment que cette façon de procéder est susceptible de limiter l'adhésion de nouveaux membres. D'autres personnes croient qu'à défaut de donner du temps, elles se sentiraient plus à l'aise de verser une contribution plus élevée. Il est recommandé de laisser ce choix à la discrétion des personnes dans l'impossibilité d'appuyer La Fab au moyen du bénévolat.

Budget : Malgré le fait que nous disposions d'un budget serré, La Fab réussit à fonctionner. Heureusement, une personne compétente en matière de levée de fonds a offert de nous aider et elle a déjà découvert une source de contribution financière.

Les trois options visant à appuyer la pérennité de La Fab – Louise Gauthier

Premièrement, il convient de souligner que nous sommes l'une des rares organisations culturelles sans but lucratif de la municipalité de Chelsea et qu'à ce titre notre survie est importante.

1. Statu Quo

Ce n'est pas une option viable à moins d'obtenir un coordonnateur pour la Boutique. C'est absolument essentiel. Parmi les fonctions à exercer, mentionnons la formation des bénévoles, la gestion de l'inventaire, l'approbation des œuvres des membres destinées à la vente (en collaboration avec un jury de sélection).

De plus, nous avons un besoin urgent de ressources pour l'exercice de fonctions administratives de base, notamment répondre aux appels téléphoniques et aux courriels.

2. Convertir la Boutique et la Galerie en Studios (plus de Boutique ni de Galerie)

Les artistes locataires devront consentir à prendre La Fab en charge. Actuellement, leurs loyers couvrent les frais accessoires liés au fonctionnement de La Fab, par exemple l'électricité et le chauffage. Il leur serait impossible d'assumer les frais essentiels tels les coûts de rénovation et d'entretien, conformément à l'entente conclue avec les autorités paroissiales.

De l'avis général de l'assistance, ce n'est pas une option populaire. Il n'y a qu'une seule artiste locataire dans la salle (Sophie Guindon).

3. Localisation à La Fab du siège du projet des ressources humaines partagées du CLD

Louise précise que ce que le Comité a proposé au CLD n'est plus une option : le Centre communautaire de Wakefield a été désigné comme promoteur de ce projet du CLD.

Toutefois, si La Fab ne fait pas partie du projet du CLD, nous perdrons sur le plan de la visibilité et du financement. Les possibilités de financement viennent du cofinancement offert par le CLD. La Fab propose de participer au Projet de partage des ressources humaines en recourant à des services d'aide à la rédaction de demandes de subvention, de traduction, de marketing et autres activités. (Si La Fab verse 1,500 \$ pour la rédaction des demandes de subventions, le CLD offrira le même montant, soit 1,500 \$.)

Commentaires des membres

Plusieurs membres font part de leurs propositions et commentaires. La discussion porte sur la cotisation des membres et les différentes options.

Quelqu'un propose son aide pour la collecte de fonds en organisant la visite de galeries en autocar en vue d'offrir un certain pourcentage des recettes à La Fab.

Louise ajoute que la réunion avait pour but d'offrir une mise à jour sur les accomplissements réalisés au cours de l'été et de rappeler la nécessité d'obtenir l'aide des membres afin de survivre.

Olga Zuiderhoff recommande au Comité de s'informer auprès du Programme de création d'emploi afin de recruter un employé qui relèverait d'un gestionnaire.

Conclusion

Louise nous informe que le vernissage du 2 décembre est à retenir puisqu'il y aura trois expositions :

- Exposition des membres
- Exposition de notre Logo/Image de marque
- Découverte des "Villages perdus " de Chelsea jusqu'au mois d'avril

Après avoir lancé l'invitation au vernissage du 2 décembre, Louise remercie les membres de leur participation et propose la levée de l'assemblée.

Clôture de la réunion